

Et si la terre était la meilleure source d'énergie ?

POMPES À CHALEUR

FACTURE DE CHAUFFAGE DIVISÉE PAR 3

50 % DE CRÉDIT D'IMPÔT



Gamme Air/Eau MCH-V

La PAC puise la chaleur gratuite de l'air extérieur

- 3 modèles monophasés
- Jusqu'à 14,5 kW de chauffage
- Réversible : chauffage en hiver et rafraîchissement en été
- Appareil monobloc : "prêt à l'emploi"
- Compatible avec un plancher chauffant-rafraîchissant
- Chauffage électrique d'appoint 6 kW



Gamme Air/Eau RCH-V en relève de chaudière

La PAC puise la chaleur gratuite de l'air extérieur

- 3 modèles monophasés
- Jusqu'à 15,4 kW de chauffage
- Appareil monobloc : "prêt à l'emploi"
- Installation sur un système de chauffage existant : pas de modification à l'intérieur de l'habitat, confort préservé
- Kit hydraulique de raccordement, kit de régulation pour piloter la chaudière et la PAC
- Échangeur coaxial (antiboues et antigel)



Gamme Eau/Eau CWP-V

La PAC puise la chaleur gratuite du sol et de l'eau de la nappe phréatique

- 4 modèles dont 3 monophasés
- Jusqu'à 14 kW de chauffage
- Réversible : chauffage en hiver et rafraîchissement en été
- Appareil monobloc : "prêt à l'emploi"
- Compatible avec un plancher chauffant-rafraîchissant
- Chauffage électrique d'appoint 4 ou 6 kW en option
- Configuration géothermie (capteurs enterrés) ou puisage (nappe phréatique)
- Installation à l'intérieur de l'habitat (local technique ou garage)

La gamme des PAC AIRWELL en chiffres

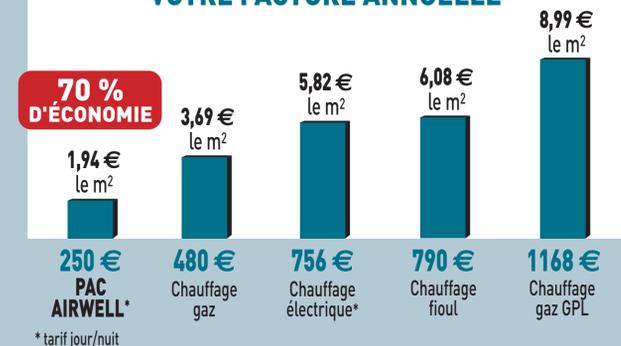
- 3 GAMMES, 10 MODÈLES
- JUSQU'À 15,4 kW DE CHAUFFAGE
- COP > 3 SUR TOUTE LA GAMME
- 80 % DE CO₂ EN MOINS PRODUIT PAR AN
- FACTURE DE CHAUFFAGE DIVISÉE PAR 3
- 50 % DE CRÉDIT D'IMPÔT
- TVA 5,5 %

Le principe des Pompes à Chaleur

L'air, l'eau, le sol emmagasinent naturellement toute l'année des calories. Ces éléments constituent ainsi une source d'énergie inépuisable, non polluante et surtout gratuite qu'il est désormais possible d'exploiter grâce au chauffage thermodynamique.

Pompes à Chaleur Airwell : économies d'énergie, confort et respect de l'environnement.

VOTRE FACTURE ANNUELLE



Une garantie unique sur le marché

Les compresseurs sont garantis 5 ans, et les autres composants 3 ans pièces. Si la mise en route de la PAC a été effectuée par nos soins, AIRWELL consent une garantie main-d'œuvre d'une année.



50 % de crédit d'impôt

Les pompes à chaleur AIRWELL sont éligibles au crédit d'impôt. Que l'acquéreur soit imposable ou non, il est REMBOURSÉ à hauteur de 50 % du prix du matériel.

Vivrélec Agréé Vivrélec

Les pompes à chaleur AIRWELL sont agréées Vivrélec. L'acquéreur peut bénéficier de conseils personnalisés et de prêts à taux préférentiels.

Airwell